

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 9

Artikel: Le théâtre patois en Pays de Fribourg : [suite]
Autor: Deillon, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page Fribourgeoise

Le théâtre patois en Pays de Fribourg

II

Dans un premier article, il a été question d'une pièce inédite créée à La Roche, en automne dernier. Je parlerai, aujourd'hui, d'une reprise qui eut un succès considérable en ce printemps 1952. Je veux parler de Djan-Luvi, drame patois en quatre actes du regretté François Menoud, syndic de La Joux (village de la Haute-Glâne, à 9 km. de Romont) le 14 mai 1951.

Djan-Luvi a été créé en 1943, à Mézières (FR), par la jeunesse paroissiale de ce village qui le joua dix-huit fois devant des salles combles et enthousiastes. Ce fut un événement considérable. Cet hiver, ce fut au tour de la Musique de Sâles (Gr.) de reprendre cette pièce qui connut à nouveau la grande faveur du public de nos campagnes. Cette pièce sera toujours fort prisée car notre peuple de paysans et de montagnards s'y reconnaît et jouit intensément à la vue de ces scènes variées, prises sur le vif et vraiment pittoresques.

Djan-Luvi est né d'une chanson du cher abbé Bovet.

Un bel armailli aime. Mais un rival, jaloux, lui tend des embûches. Ce dernier tombera dans son propre traquenard et ne devra son salut qu'à Djan-Luvi.

Le texte de cette jolie chanson paraîtra dans un prochain numéro du *Nouveau Conte*.

La pièce fut composée pour un concours de patois, mais en trois actes seulement. Lorsque le curé Th. Perroud, de Mézières, eut décidé de monter ce drame pour son théâtre, il le fit modifier en lui ajoutant un quatrième acte. Cette heureuse modification fut le résultat de la collaboration entre l'auteur et le curé de Mézières, excellent con-

nisseur et auteur lui-même. La troupe théâtrale de Mézières joua ainsi *Djan-Luvi* dans sa nouvelle version, qui fut reprise dernièrement par la Musique de Sâles.

Voici, en quelques mots, l'argument de ce drame patois.

Au *premier acte*, nous nous trouvons devant la maison de Djan-Luvi, une avant-midi de printemps, à la veille de l'alpée (la poya, comme on dit en patois). Notre héros, maître armailli de Dzonjon des Morteys, est en train de préparer les clochettes et le train du chalet. Comme sa fiancée passe en cet endroit, il en profite pour lui faire ses adieux et l'inviter à monter à l'occasion de la bénichon. Cependant, un autre armailli, Frantholè, jaloux et furieux, jure de se venger et de ravir la charmante Goton à Djan-Luvi. Il annonce qu'il fera tout pour les désunir et que tous les moyens lui seront bons.

Le *second acte* représente un intérieur de chalet, celui-là même où travaille le sympathique amoureux. C'est précisément la Saint-Jacques, la bénichon des armaillis. Ceux-ci sont propres, rasés de frais. Leurs fiancées toutes pimpantes sont arrivées. La joie bat son plein avec musique et danse... lorsque tout à coup, sans s'annoncer, paraît le patron des montagnes, Fonje du Grand-Pré.

Coup de théâtre !

Du coup, la fête est finie et tout le monde, en un clin d'œil, a disparu, sauf Djan-Luvi qui s'entend admonester par Fonje... L'armailli a tôt fait de comprendre qui est l'auteur de ce mauvais tour. Mais Frantholè sera puni et il ne perdra rien pour attendre.

Troisième acte. Cuisine de paysans. Cela se passe chez les parents de la douce Goton, dans le courant du mois d'août ou septembre, soit quelque temps avant la désalpe. Les parents de la jolie fiancée de Djan-Luvi ont appris que divers événements s'étaient passés à la montagne et que le bel armailli ne serait plus engagé à l'avenir... Ils sermonnent leur fille au sujet de ses fréquentations. On raconte, en outre, qu'une bagarre a eu lieu entre les deux armaillis et que l'un d'eux, Frantholè, en est sorti grièvement blessé. C'est plus qu'il n'en faut pour que le père et la mère de Goton lui fassent de ces scènes dont on se souvient toute sa vie...

Enfin, nous voici parvenus au *dernier acte*, qui se passe dans la chambre de ménage de Dzjon des Morteys, le « teneur » de montagnes. C'est un dimanche d'octobre, avant la bénichon de la Gruyère, après la descente des troupeaux. Fonje, propriétaire de plusieurs vaches, est venu chez Dzjon pour régler compte avec ce dernier. Puis, petit à petit, tout le monde s'amène chez Dzjon : Djan-Luvi et sa fiancée, le père de celui-ci, le garde-génisses et sa femme, et puis Frantholè tout boiteux... C'est le moment de la grande explication, de la reddition générale des comptes. Après les explications des acteurs

du drame, la vérité est mise en lumière. Les agissements de Frantholè sont dévoilés. Le coupable sera confondu et Djan-Luvi réhabilité. Il continuera son travail d'armailli chez Dzjon et ainsi il pourra épouser la délicieuse Goton, car les parents reconnaîtront que l'armailli est un jeune homme sérieux, travailleur et de toute confiance.

Il faut le dire hautement : *Djan-Luvi* est une bonne pièce de chez nous. C'est pittoresque et délicieux à souhait, c'est frais et agréable comme un jour de printemps. Cette pièce connaîtra toujours un succès mérité, car elle est le reflet, disons mieux, la peinture exacte de nos mœurs paysannes et montagnardes, des travaux de l'alpage, de la vie des armaillis au milieu de la grandiose nature que sont nos Alpes. Le public adore cette pièce où il se reconnaît et contemple son image. Avec cela, c'est écrit en un patois excellent, imagé, en un mot, en un patois de la meilleure veine.

Lorsque ces lignes paraîtront, il y aura exactement une année que l'auteur de *Djan-Luvi* est décédé, à 46 ans seulement, hélas ! La Joux, le village natal de Fr. Menoud, se souviendra longtemps encore de ces funérailles, auxquelles prirent part une foule énorme. Tout le monde pleurait... Le ciel, lui aussi, pleurait, car la pluie ne cessa de tomber durant toute la matinée.

E. Deillon.

YVERDON

Un relais
Le Buffet

A. MALHERBE-HAYWARD

Téléphone (024) 23109



Téléphone 23 55 77